



**PLAN D'ACTION 2011**  
*« Réduction des obstacles à l'intégration  
des personnes handicapées »*

JANVIER 2011



VILLE DE  
SAINT-JEAN-  
SUR-RICHELIEU

# Table des matières

<b>Introduction</b>	
Le cadre légal	3
La démarche	3
<b>1</b>	<b>Portrait de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu</b> 4
1.1	Les secteurs d'activités 5
<b>2</b>	<b>Mécanismes et processus de production du plan d'action</b> 5
2.1	Le comité de coordination 5
2.2	Le conseiller municipal responsable 6
2.3	La direction générale et les directeurs de service 6
2.4	La coordonnatrice des services aux personnes handicapées 6
2.5	La Table de concertation des associations de personnes handicapées de la région du Haut-Richelieu 6
<b>3</b>	<b>Situation des personnes handicapées au Québec et à Saint-Jean-sur-Richelieu</b> 7
3.1	Quelques définitions 7
3.2	Les personnes handicapées au Québec, quelques faits saillants 7
3.3	Les personnes handicapées à Saint-Jean-sur-Richelieu, quelques chiffres 7
<b>4</b>	<b>Bilan des mesures réalisées pour l'année 2010</b> 9
<b>5</b>	<b>Obstacles identifiés et mesures envisagées en 2011</b> 12
<b>6</b>	<b>Publication et diffusion</b> 16
<b>Bibliographie</b>	17
<b>Annexe 1</b>	<b>Liste des membres de la Table de concertation des associations de personnes handicapées de la région du Haut-Richelieu 2010-2011</b> 18
<b>Annexe 2</b>	<b>Définitions supplémentaires</b> 22

# Introduction

C'est avec grand plaisir, que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu présente son 6<sup>e</sup> plan d'action visant à réduire les obstacles relatifs à l'intégration des personnes handicapées et leur famille. Par ce plan d'action 2011, la Ville démontre une préoccupation croissante dans les différents secteurs d'activités relevant de ses attributions, en réponse aux besoins et aux préoccupations exprimés par le milieu pour réduire les obstacles à l'accessibilité.

Le plan d'action 2011 mise notamment sur la planification à plus long terme des actions en fonction des ressources disponibles pour s'assurer de la cohésion de ses efforts. Soucieuse d'offrir des services accessibles à l'ensemble de ses citoyens, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu entend, par la mise en œuvre de ce plan d'action, faire en sorte que chaque citoyen y trouve sa place.

## Le cadre légal

En décembre 2004, l'Assemblée nationale adoptait la **Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale**, accordant une importance accrue à la responsabilisation de l'ensemble des acteurs de la société. Cette loi donne ainsi l'obligation, pour les municipalités de 15 000 habitants et plus, de produire et de rendre public annuellement un plan d'action qui identifie des mesures afin d'atténuer ou éliminer les obstacles à la participation des personnes handicapées.

En continuité avec cette loi, le Conseil des ministres adoptait, en juin 2009, la politique gouvernementale pour accroître la participation sociale des personnes handicapées **À part entière: pour un véritable exercice du droit à l'égalité**, invitant ainsi tous les acteurs de la société à se mobiliser afin de mettre en place des solutions innovatrices, durables et pertinentes. Pour atteindre son but, le gouvernement s'est donné, à travers la politique **À part entière**, trois grands défis à relever: une société inclusive, une société solidaire et une société plus équitable et respectueuse des choix et des besoins des personnes handicapées et de leur famille.

C'est donc dans cet esprit que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu souhaite travailler à la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées.

## La démarche

La participation sociale pleine et entière des personnes handicapées sur notre territoire est encore aujourd'hui un objectif à atteindre. Malgré de nombreuses réalisations, plusieurs obstacles sont encore bien présents. La réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées s'inscrit donc dans un processus continu et évolutif. La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu entend poursuivre ses efforts en posant des gestes concrets qui permettront d'améliorer la qualité de vie de tous les citoyens.

La prise en considération des besoins des personnes handicapées et de leur famille, au moment de la conception des programmes et des services aux citoyens, demeure essentielle afin de leur assurer une pleine participation sociale. En ce sens, la notion **d'accessibilité universelle** demeure au cœur des préoccupations et des actions entreprises dans le cadre du plan d'action 2011. L'accessibilité universelle permet à toute personne ayant ou non une incapacité d'accéder à un bâtiment ou à un lieu public, de s'y orienter, de s'y déplacer, d'utiliser les services qui y sont offerts et de participer, s'il y a lieu, aux activités proposées<sup>1</sup>.

S'ajouteront à ce plan d'action 2011, en plus du bilan des mesures réalisées en 2010 et des mesures envisagées pour l'année à venir :

- le portrait de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ;
- les mécanismes et le processus de production du plan d'action ;
- et le portrait sommaire de la situation des personnes handicapées au Québec et à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Toujours plus consciente que l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées peut contribuer de façon significative à la vitalité et à la richesse de la municipalité, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu réitère son engagement à travailler, en collaboration avec tous les partenaires du milieu qui souhaitent s'impliquer, à une amélioration accrue de la qualité de vie des personnes handicapées et de leur famille. Les efforts qui sont déployés au fil des ans constituent sans aucun doute des investissements précieux visant à nous conduire **« Du rêve à l'accessibilité »**.

<sup>1</sup> L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées, Gouvernement du Québec, 2007.

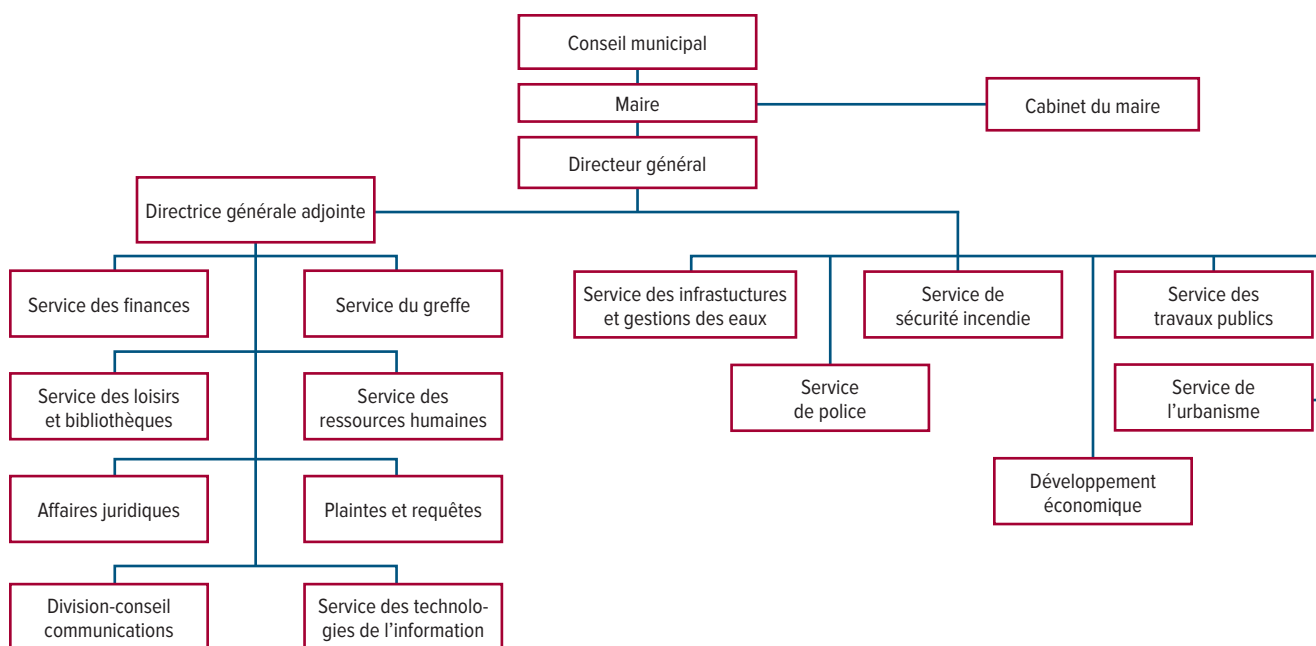
## 1. Portrait de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Saint-Jean-sur-Richelieu est issue du regroupement survenu en janvier 2001 des villes de Saint-Luc, Iberville, Saint-Jean-sur-Richelieu, de la municipalité de L'Acadie et de la paroisse de Saint-Athanase. Elle est située au cœur de la Montérégie, à une vingtaine de kilomètres de Montréal et de la frontière canado-américaine, sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu, où on lui reconnaît le rôle de capitale régionale. Elle s'étend sur un vaste territoire de 225 km<sup>2</sup>, elle est la 11<sup>e</sup> ville en importance au Québec et la 2<sup>e</sup> en Montérégie.

Saint-Jean-sur-Richelieu est aujourd'hui une ville de plus de 90 000 habitants. Elle propose à ses citoyens un milieu favorable à l'épanouissement de la vie et des valeurs d'aujourd'hui. Son statut de capitale régionale a favorisé l'implantation de nombreux services publics et institutions gouvernementales.

La région de Saint-Jean-sur-Richelieu est reconnue pour son potentiel touristique et ses riches productions agricoles et horticoles. Grâce à la rivière Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région, se démarque par son histoire militaire et industrielle ainsi que pour son originalité et la créativité de ses artistes et artisans, pour la qualité des musées et attraits touristiques ainsi que pour la qualité des événements spéciaux tenus sur son territoire, dont l'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, c'est aussi une administration de près de 1000 employés travaillant dans plus de 15 unités administratives au service des citoyens.



## 1.1 Les secteurs d'activités

Les secteurs d'activités relevant des attributions de la municipalité et identifiés pour les fins du plan d'action ainsi que les objectifs généraux encadrant le choix des mesures visant la réduction des obstacles à l'intégration sont les suivants :

### L'administration municipale

- Mobiliser les services municipaux en faveur de l'accessibilité aux biens et services favorisant l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées et de leur famille à Saint-Jean-sur-Richelieu, en partenariat avec les acteurs du milieu.
- Sensibiliser la population et les partenaires du milieu à la situation des personnes handicapées et de leur famille ainsi qu'à la notion d'accessibilité universelle.

### L'accessibilité aux édifices publics

- S'assurer que les édifices municipaux soient rendus accessibles et sécuritaires au public.
- Sensibiliser les partenaires du milieu à l'importance de l'accessibilité à l'ensemble des édifices publics sur le territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

### L'habitation

- Favoriser le maintien ou le retour des personnes handicapées dans leur milieu de vie naturel.

### La circulation et le stationnement

- Favoriser l'accès des personnes handicapées aux immeubles ainsi qu'aux services et permettre une meilleure sécurité dans leurs déplacements.

### L'emploi

- Favoriser l'embauche et le maintien en emploi des personnes handicapées.

### Le loisir et le soutien aux organismes communautaires

- Tenir compte de la réalité des personnes handicapées et leur famille dans l'offre d'activités de loisir et d'équipements récréatifs.
- Considérer les organismes communautaires comme des partenaires privilégiés et faciliter leur rôle par une meilleure reconnaissance.

### Le transport

- Favoriser l'intégration pleine et entière des personnes handicapées à la communauté par le biais du transport public régulier prioritairement et du transport adapté.

### Les communications

- Rendre accessible l'information relative à l'ensemble des services municipaux.

### La sécurité et les mesures d'urgence

- Améliorer la sécurité des personnes handicapées qui, en raison de leurs incapacités, peuvent dans certains cas devenir particulièrement vulnérables en situation d'urgence.

## 2. Mécanismes et processus de production du plan d'action

Pour s'assurer de l'atteinte des objectifs relativement à la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées, et dans le but de s'assurer d'une efficacité certaine lors des différentes étapes relatives à l'élaboration et au suivi du plan d'action, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a mis en place certaines structures qui agiront en lien avec la direction générale et les services municipaux.

### 2.1 Le comité de coordination

Pour encadrer le processus d'élaboration et s'assurer de la mise en œuvre du plan d'action, un comité interne de coordination du plan d'action relatif à la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées a été mis sur pied par le conseil municipal en juin 2009.

Ce comité est formé :

- du conseiller municipal responsable de l'accessibilité aux biens et services municipaux, monsieur Germain Poissant ;
- de la directrice générale adjointe, madame Michelle Hébert ;
- de la coordonnatrice des services aux personnes handicapées, madame Marie Côté.

Le mandat du comité consiste en :

- l'encadrement du processus d'élaboration du plan d'action annuel et la conception des outils de travail à cette fin ;
- la supervision de la rédaction du plan d'action annuel ;
- le suivi de la mise en œuvre du plan d'action ;
- ainsi que la recommandation au conseil municipal relativement à toute action pouvant favoriser l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées et de leur famille à Saint-Jean-sur-Richelieu.

## **2.2 Le conseiller municipal responsable**

Le conseil municipal a procédé en juin 2009 à la nomination d'un conseiller à titre de responsable de l'accessibilité aux biens et services municipaux. Il siège au comité à titre de représentant des élus et de porte-parole de l'organisation à cet égard.

## **2.3 La direction générale et les directeurs de service**

La réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées à Saint-Jean-sur-Richelieu passe inévitablement par la mobilisation de l'équipe de direction. La direction générale assure ainsi la mobilisation des directeurs de service autour de cette démarche. La promotion régulière du plan d'action à l'intérieur de l'organisation demeure essentielle afin que toutes les directions de service puissent être sensibilisées à la réduction, à l'élimination et à la prévention des obstacles.

Dans le cadre de ce plan d'action, chaque directeur a le mandat suivant :

- planifier les biens et services municipaux accessibles relevant de son service ;
- favoriser l'appropriation des objectifs et orientations du plan d'action par son équipe ;
- s'assurer de développer, à l'intérieur de son service, l'expertise nécessaire à la conception de ces biens et services ;
- participer à l'identification et à la priorisation des obstacles, ainsi qu'au choix des mesures pour son service ;
- s'assurer de la réalisation des mesures selon l'échéancier prévu au plan d'action.

## **2.4 La coordonnatrice des services aux personnes handicapées**

Le 19 décembre 2005, le conseil municipal nommait madame Marie Côté, régisseuse communautaire au Service des loisirs et bibliothèques, à titre de coordonnatrice des services aux personnes handicapées. Siégeant à la Table de concertation des associations de personnes handicapées de la région du Haut-Richelieu depuis plusieurs années, elle est sensibilisée à la situation des personnes handicapées et en lien avec les partenaires du milieu.

Son rôle en est un de personne-ressource agissant en soutien aux démarches d'élaboration et de suivi du plan d'action avec le comité de coordination ainsi qu'avec la direction générale. Elle fera en sorte de favoriser la concertation avec les acteurs du milieu pour mettre à contribution leur expertise et leur connaissance de la situation des personnes handicapées. Elle assurera donc la coordination du processus annuel de consultation relativement à l'identification des obstacles avec la Table de concertation des associations de personnes handicapées de la région du Haut-Richelieu.

## **2.5 La Table de concertation des associations de personnes handicapées de la région du Haut-Richelieu**

Pour s'assurer de l'atteinte de ses objectifs, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu désire s'associer aux acteurs du milieu œuvrant auprès de la clientèle, pour bénéficier de leur expertise et de leur connaissance de la situation des personnes handicapées. À cette fin, la Ville reconnaît la Table de concertation des associations de personnes handicapées de la région du Haut-Richelieu comme le lieu privilégié de concertation et de consultation, notamment pour l'identification des obstacles auxquels sont confrontées les personnes handicapées et leur famille dans leur quotidien et la proposition de mesures souhaitées. La liste des membres 2010-2011 de la Table de concertation est présentée à l'annexe 1.

### 3. Situation des personnes handicapées au Québec et à Saint-Jean-sur-Richelieu

Dans le but de mieux connaître les personnes handicapées et de manière à mieux comprendre les obstacles pouvant se présenter dans leur quotidien, voici d'abord quelques définitions et puis quelques statistiques référant à ces définitions.

#### 3.1 Quelques définitions

La loi définit la **personne handicapée** comme « *toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes* ».

**La déficience**, d'une part, selon l'Organisation mondiale de la santé, est une « *perte, malformation ou anomalie d'un organe, d'une structure ou d'une fonction mentale, psychologique, physiologique ou anatomique. Elle est le résultat d'un état pathologique objectif, observable, mesurable et pouvant faire l'objet d'un diagnostic* ».

**L'incapacité**, d'autre part, selon l'Office des personnes handicapées du Québec, fait référence à « *toute réduction (résultant d'une déficience) partielle ou totale de la capacité d'accomplir une activité d'une façon ou dans les limites considérées comme normales pour un être humain* ».

Prendre note que pour les fins de statistiques, parce que plus facile à mesurer, on utilise généralement le concept d'incapacité pour estimer le nombre de personnes handicapées. C'est pourquoi, on parle de « personne ayant une incapacité » plutôt que de personne handicapée.

#### 3.2 Les personnes handicapées au Québec, quelques faits saillants<sup>2</sup>

- 10,4 % de la population du Québec vivant en ménage privé<sup>3</sup> avait une incapacité en 2006.
- Le taux d'incapacité a augmenté depuis 2001, passant de 8,4 % à 10,4 % en 2006.
- De façon générale, le taux d'incapacité s'accroît avec l'âge : il passe de 7 % chez les personnes de 15 à 64 ans à 28 % chez les personnes de 65 ans et plus. À partir de 75 ans, c'est près de la moitié des personnes qui ont une incapacité (46 %). Avec le vieillissement de la population<sup>4</sup> on peut estimer que le nombre de personnes ayant une incapacité augmentera significativement au cours des prochaines années.
- Les personnes handicapées représentent, encore aujourd'hui, une population globalement en situation de pauvreté, moins scolarisée, en moins bonne santé et isolée socialement. Le faible niveau de scolarité de la population handicapée peut expliquer en partie sa situation de pauvreté. Il est connu et largement documenté que les personnes handicapées sont plus susceptibles de faire partie d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu. Ces conditions socio-économiques défavorables ont une incidence certaine sur la santé physique et mentale des personnes handicapées. Ces problèmes de santé interfèrent à leur tour sur leur participation sociale, démontrant jusqu'à quel point ces facteurs peuvent interagir entre eux.<sup>5</sup>

#### 3.3 Les personnes handicapées à Saint-Jean-sur-Richelieu, quelques chiffres<sup>6</sup>

Les estimations du nombre de personnes avec incapacité pour Saint-Jean-sur-Richelieu ont été réalisées à partir de taux régionaux. Les estimations proviennent de l'Office des personnes handicapées du Québec et ont été arrondies vers le haut, au multiple de 5 le plus près. Il s'agit des estimations les plus récentes.

<sup>2</sup> Les faits saillants de la situation au Québec proviennent de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) réalisée par Statistique Canada en 2001 et en 2006 et ont été tirés des documents suivants :

- « L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006 : tableaux (No 89-628-XIF) » produit par Statistique Canada en 2007 ;
- « L'incapacité et les limitations d'activités au Québec : Un portrait statistique à partir des données de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2001 (EPLA) » produit par l'Institut de la statistique du Québec en 2006.

<sup>3</sup> Ce qui exclut les personnes vivant dans des ménages collectifs institutionnels, tels que les hôpitaux et les foyers pour les personnes âgées.

<sup>4</sup> À cet égard d'ailleurs, il est à noter que le vieillissement de la population est plus marqué à Saint-Jean-sur-Richelieu qu'au Québec.

<sup>5</sup> Proposition de politique pour accroître la participation sociale des personnes handicapées « À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité » Office des personnes handicapées du Québec, décembre 2007.

<sup>6</sup> Compendium sur l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2006, Institut de la statistique du Québec.

Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2006, Statistique Canada.

Recensement de 2006, Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Les estimations ont été arrondies vers le haut, au multiple de 5 le plus près.

Traitement effectué par l'Office des personnes handicapées du Québec 2009.

**TABLEAU 1****Estimation du nombre de personnes avec incapacité  
(Saint-Jean-sur-Richelieu - 2006)**

	0 à 4 ans	5 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	Total
Population avec incapacité (%)	60	400	440	2 220	2 185	1 470	2 680	9 455
Population totale	4 465	10 745	11 520	25 115	24 770	6 200	5 530	88 345

**TABLEAU 2****Estimation du nombre de personnes de 15 ans et plus,  
selon le type d'incapacité déclaré (Saint-Jean-sur-Richelieu - 2006)**

Voir à l'annexe 2 les définitions relatives aux types d'incapacité

Population totale	Incapacités										
	Audition	Vision	Parole	Mobilité	Agilité	Douleur	Appren- tissage	Mémoire	Déficiência intellec- tuelle	Psycho- logique	Autres
88 345	2 440	1 695	1 015	6 500	6 250	5 900	1 425	845	335 <sup>DND</sup>	1 170*	250*

N.B. : Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

DND : Données non disponibles.

\* Le taux utilisé pour calculer cette estimation a un coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; à interpréter avec prudence.

**TABLEAU 3****Estimation du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité,  
selon la gravité (Saint-Jean-sur-Richelieu - 2006)**

Voir à l'annexe 2 les définitions relatives aux niveaux de gravité de l'incapacité

Population totale	Gravité			
	Légère	Modérée	Grave	Très grave
88 345	2 945	2 295	2 450	1 305



#### 4. Bilan des mesures réalisées pour l'année 2010

MESURES RÉALISÉES	SERVICES MUNICIPAUX
<b>L'administration municipale</b>	
Engagement de la municipalité, dans son processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et services, à tenir compte de l'accessibilité aux personnes handicapées ou présentant des limitations fonctionnelles. * EN COURS	Finances
Tenue d'une activité de sensibilisation, dans le cadre de l'adoption du plan d'action 2010, avec les organismes partenaires des personnes handicapées et les directions de service afin de les sensibiliser à la réalité des personnes handicapées.  Organisation d'une formation portant sur l'accessibilité universelle permettant de sensibiliser les élus municipaux à la réalité des personnes handicapées (MESURE REPORTÉE / PLAN D'ACTION 2011).	Division-conseil communications en collaboration avec la coordonnatrice des services aux personnes handicapées et la Table de concertation des associations de personnes handicapées (TCAPH)
<b>L'accessibilité aux édifices publics</b>	
Installation d'électro-aimant permettant de laisser les portes ouvertes dans le corridor reliant la bibliothèque à la salle de spectacle, au centre culturel Fernand-Charest. En cas d'incendie, les portes se ferment automatiquement. L'entrée officielle des personnes à mobilité réduite se situe à l'arrière de la bibliothèque.  Installation d'une nouvelle signalisation à l'avant et à l'arrière du centre culturel Fernand-Charest ainsi qu'à l'avant de la bibliothèque, pour indiquer que l'entrée des personnes à mobilité réduite se situe à l'arrière. * EN COURS	Travaux publics
Élaboration d'outils de travail pour effectuer un portrait de l'accessibilité des bâtiments municipaux majeurs, compte tenu des nombreux obstacles qui ont été identifiés à cet égard (2 <sup>e</sup> ÉTAPE : INVENTAIRE ET 3 <sup>e</sup> ÉTAPE : PLANIFICATION DES TRAVAUX À RÉALISER / PLAN D'ACTION 2011).	Travaux publics en collaboration avec la coordonnatrice des services aux personnes handicapées
Évaluation de l'accessibilité des douches à la piscine du complexe sportif Claude-Raymond. Installation de douches téléphones dans le vestiaire des hommes et des femmes.	Loisirs et bibliothèques en collaboration avec la coordonnatrice des services aux personnes handicapées
Installation d'un ouvre-porte automatique pour faciliter l'accès aux bâtiments suivants : • Pavillon Mille-Roches • Palestre du secteur Iberville	Travaux publics
Évaluation de l'accessibilité de l'entrée de la salle de toilettes des hommes au pavillon Mille-Roches. Un réaménagement a été réalisé temporairement pour permettre l'accès à la toilette de la salle des patineurs qui est accessible aux personnes handicapées (RÉAMÉNAGEMENT DES SALLES DE TOILETTES DU PAVILLON MILLE-ROCHES / PLAN D'ACTION 2011).	Travaux publics
Rencontre avec la consultante responsable du projet de signalisation à l'hôtel de ville, concernant les normes d'accessibilité universelle de la Société Logique et de l'Institut Nazareth et Louis-Braille. Intégration de plusieurs mesures permettant d'améliorer la signalisation à l'hôtel de ville.	Travaux publics en collaboration avec la Division-conseil communications
<b>L'habitation</b>	
Intégration d'un représentant de la Table de concertation des associations de personnes handicapées aux rencontres du comité consultatif en habitation, pour une meilleure compréhension des besoins des personnes handicapées.	Urbanisme

<b>La circulation et le stationnement</b>	
Application soutenue du règlement municipal concernant les espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées (239 constats d'infraction pour l'année 2009, comparativement à 619 pour l'année 2010).	Police
Évaluation réalisée concernant le besoin et la faisabilité d'installer des feux sonores aux intersections suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Richelieu et Saint-Jacques ;</li> <li>• Boucher et boulevard Industriel.</li> </ul> Installation de feux sonores aux intersections suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Boulevard du Séminaire Nord et Saint-Louis</li> <li>• Pierre-Caisse et Choquette.</li> </ul>	Travaux publics en collaboration avec L'Institut Nazareth et Louis-Braille
Réalisation d'un inventaire des espaces de stationnement municipaux pour personnes handicapées (2 <sup>e</sup> ÉTAPE : PORTRAIT DE LA CONFORMITÉ DES ESPACES DE STATIONNEMENT MUNICIPAUX ET 3 <sup>e</sup> ÉTAPE : PLANIFICATION DES TRAVAUX À RÉALISER / PLAN D'ACTION 2011).	Travaux publics
Publication de communiqués, en collaboration avec Compo-Haut-Richelieu, pour sensibiliser la population au positionnement des bacs de récupération, afin de faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite.	Division-conseil communications en collaboration avec les Plaintes et requêtes
<b>Le loisir et le soutien aux organismes communautaires</b>	
Publication dans la documentation municipale de l'offre de service relative au programme d'accompagnement du camp de jour.	Loisirs et bibliothèques
Participation au projet d'intégration loisir de la Table de concertation des associations de personnes handicapées, visant la sensibilisation des organismes de loisir. * EN COURS. Réalisation d'une analyse de l'offre de service globale en matière de camp de jour estival en déficience intellectuelle et trouble envahissant du développement. * EN COURS.	Loisirs et bibliothèques en collaboration avec l'agente de développement à l'accessibilité des loisirs
Acquisition d'un logiciel d'aide à la lecture « ZoomText », pour les personnes ayant une déficience visuelle, à la bibliothèque Adélar-Berger.	Loisirs et bibliothèques
<b>Le transport</b>	
Organisation d'une formation portant sur les personnes ayant une déficience intellectuelle pour les préposés à l'accueil au Terminus.* EN COURS  Organisation d'une formation portant sur la communication avec les personnes ayant une déficience auditive pour les chauffeurs du transport en commun.	Développement économique en collaboration avec les Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort (SRSOR)  Développement économique en collaboration avec le Centre montréalais de réadaptation (CMR)
Sensibilisation effectuée auprès du surintendant responsable du déneigement concernant le déneigement des arrêts et des aubris pour les usagers du transport régulier ayant une déficience visuelle.	Travaux publics
Rencontre de consultation avec les membres de la Table de concertation des associations de personnes handicapées par la consultante responsable de l'étude visant à améliorer le réseau urbain de transport en commun régulier, pour tenir compte des besoins des personnes handicapées. L'implantation de nouveaux trajets est prévue à l'été 2011.	Développement économique en collaboration avec la coordonnatrice des services aux personnes handicapées
Participation aux rencontres du comité transport de la Table de concertation des associations de personnes handicapées de la région du Haut-Richelieu, en collaboration avec le Centre de santé et services sociaux Haut-Richelieu-Rouville. Projet de sondage en cours concernant la satisfaction des usagers du transport adapté. * EN COURS.	Développement économique
<b>La sécurité et les mesures d'urgence</b>	
Rencontre et présentation du registre (volontaire) des personnes handicapées pour évacuation d'urgence en cas d'incendie, aux membres de la Table de concertation des associations de personnes handicapées.	Sécurité incendie



## Mentions spéciales

- Participation active de la Ville à l'activité de sensibilisation, organisée par la Table de concertation des associations de personnes handicapées, dans le cadre de la semaine québécoise des personnes handicapées (proclamation, invitation du maire à l'activité, information au personnel).
- Engagement d'une ressource contractuelle en soutien aux services municipaux pour la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées.
- Amélioration de l'accessibilité au Centre-de-Plein-Air-Ronald-Beauregard (toilettes des personnes handicapées, espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées, accueil).
- Embauche d'un jeune ayant un trouble du spectre de l'autisme à la bibliothèque Saint-Luc, en collaboration avec la Société de développement d'employabilité de la Montérégie (SDEM) et le Service externe de main-d'œuvre de la Montérégie (SEMO).
- Sensibilisation effectuée auprès des responsables de la signalisation concernant la problématique de l'installation et le positionnement des panneaux de signalisation temporaires, de manière à s'assurer de la sécurité des personnes ayant une déficience visuelle.
- Formation des membres du comité de circulation portant sur l'installation de feux sonores, par L'Institut Nazareth et Louis-Braille.
- Mise sur pied de deux cours de natation adaptés pour les enfants ayant un trouble envahissant du développement, en collaboration avec les Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort (SRSOR) et la Fondation du tournoi de golf johannais.
- Collaboration avec l'Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu, la Société Luçoise des personnes handicapées actives, L'Institut Nazareth et Louis-Braille et les Centres d'Action bénévole au projet de vélo adapté pour les personnes ayant une déficience visuelle.
- Engagement d'une ressource contractuelle au Service des loisirs et bibliothèques pour contribuer au développement de l'accessibilité aux loisirs, en collaboration avec la Fondation du tournoi de golf johannais.

## 5. Obstacles identifiés et mesures envisagées en 2011

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE		
<p><b>Objectifs généraux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser les services municipaux en faveur de l'accessibilité aux biens et services favorisant l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées et de leur famille à Saint-Jean-sur-Richelieu, en partenariat avec les acteurs du milieu.</li> <li>• Sensibiliser la population et les partenaires du milieu à la situation des personnes handicapées et de leur famille ainsi qu'à la notion d'accessibilité universelle.</li> </ul>		
Obstacles identifiés	Mesures envisagées	Services municipaux
<p>Méconnaissance de la part de l'ensemble des employés municipaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du processus menant à l'élaboration du plan d'action relatif à la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées ;</li> <li>- de la responsabilité de la Ville à l'égard de l'accessibilité des biens et services municipaux ;</li> <li>- du concept d'accessibilité universelle.</li> </ul>	<p>Planification de rencontres d'information, de sensibilisation et/ou de formation pour les employés municipaux.</p>	<p>Coordonnatrice des services aux personnes handicapées en collaboration avec la direction générale et les ressources humaines</p>
<p>Méconnaissance des élus de la réalité des personnes handicapées et du concept d'accessibilité universelle.</p>	<p>Organisation d'une formation portant sur l'accessibilité universelle, permettant de sensibiliser les élus municipaux à la réalité des personnes handicapées.</p>	<p>Direction générale en collaboration avec la coordonnatrice des services aux personnes handicapées</p>

L'ACCESSIBILITÉ AUX ÉDIFICES PUBLICS		
<p><b>Objectifs généraux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que les édifices municipaux soient rendus accessibles et sécuritaires au public.</li> <li>• Sensibiliser les partenaires du milieu à l'importance de l'accessibilité à l'ensemble des édifices publics sur le territoire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.</li> </ul>		
Obstacles identifiés	Mesures envisagées	Services municipaux
<p>Il est difficile pour les personnes en fauteuil roulant d'entrer dans la toilette des hommes au pavillon Mille-Roches.</p>	<p>Améliorer l'accessibilité des salles de toilettes au pavillon Mille-Roches.</p>	<p>Travaux publics</p>
<p>De nombreux obstacles ont été identifiés à l'égard de l'accessibilité des bâtiments municipaux.</p>	<p>Procéder à une évaluation globale de l'accessibilité des bâtiments municipaux majeurs. Planification des travaux à réaliser.</p>	<p>Travaux publics</p>

## L'HABITATION

### Objectif général

- Favoriser le maintien ou le retour des personnes handicapées dans leur milieu de vie naturel.

Obstacles identifiés	Mesures envisagées	Services municipaux
Manque de logements adaptés et abordables sur l'ensemble du territoire.	Présentation par le Service de l'urbanisme de la Politique d'habitation à la Table de concertation des associations de personnes handicapées.	Urbanisme

## LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

### Objectif général

- Favoriser l'accès des personnes handicapées aux immeubles ainsi qu'aux services et permettre une meilleure sécurité dans leurs déplacements.

Obstacles identifiés	Mesures envisagées	Services municipaux
Absence de stationnements réservés sur rue dans le centre-ville.	Dans le cadre du projet de revitalisation du centre-ville, inviter des représentants de la Table de concertation des associations de personnes handicapées lors des différentes consultations.	Infrastructures et gestion des eaux en collaboration avec l'Urbanisme
Les cases de stationnement des édifices municipaux pour les personnes handicapées ne sont pas toujours assez larges.	Effectuer un portrait de la conformité des espaces de stationnement municipaux. Planifier les travaux à réaliser.	Travaux publics

## L'EMPLOI

### Objectif général

- Favoriser l'embauche et le maintien en emploi des personnes handicapées.

Obstacles identifiés	Mesures envisagées	Services municipaux
Manque de visibilité pour inciter les personnes handicapées à postuler sur les emplois disponibles à la Ville.	Lors de la publication des offres d'emploi municipales, améliorer les références à la Loi 56 concernant l'accès à l'égalité en emploi, sur le site Internet.	Ressources humaines

## LE LOISIR ET LE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

### Objectifs généraux

- Tenir compte de la réalité des personnes handicapées et leur famille dans l'offre d'activités de loisir et d'équipements récréatifs.
- Considérer les organismes communautaires comme des partenaires privilégiés et faciliter leur rôle par une meilleure reconnaissance.

Obstacles identifiés	Mesures envisagées	Services municipaux
Manque d'information et de connaissance du programme de vignettes d'accompagnement par les organismes.	Réserver un espace dans le bulletin d'information destiné aux organismes et dans le Loisir action pour faire la promotion de la vignette d'accompagnement.	Loisirs et bibliothèques en collaboration avec Zone Loisir Montérégie
L'offre d'activités de loisir dans le milieu n'est pas suffisamment accessible. De plus, la clientèle doit trop souvent faire une démarche particulière pour vérifier l'accessibilité des activités.	Élaborer un processus d'accueil pour recevoir et traiter les demandes des personnes handicapées.	Loisirs et bibliothèques
Manque de connaissance sur l'accessibilité des lieux de diffusion et d'animation culturelle.	Création d'un portail culturel de la Ville, présentant l'information relative à l'accessibilité des activités et services culturels, dans lequel les organismes culturels seront invités à y insérer de l'information sur l'accessibilité aux personnes handicapées.	Loisirs et bibliothèques

## LE TRANSPORT

### Objectif général

- Favoriser l'intégration pleine et entière des personnes handicapées à la communauté par le biais du transport public régulier prioritairement et du transport adapté.

Obstacles identifiés	Mesures envisagées	Services municipaux
Méconnaissance du fonctionnement général, de la part des organismes de personnes handicapées, des différents aspects du service de transport adapté, notamment les modifications apportées au cours de la dernière année.	Présentation par le coordonnateur responsable du transport adapté, à la Table de concertation des associations de personnes handicapées, du fonctionnement général et des dernières mises à jour reliées au transport.	Développement économique
Difficultés concernant l'accessibilité au terminus pour les personnes ayant une déficience visuelle.	Amélioration de l'accessibilité générale au terminus pour les personnes ayant une déficience visuelle, suite aux recommandations de L'Institut Nazareth et Louis-Braille.	Développement économique

## LES COMMUNICATIONS

### Objectif général

- Rendre accessible l'information relative à l'ensemble des services municipaux.

Obstacles identifiés	Mesures envisagées	Services municipaux
Les documents écrits ne sont pas disponibles en média substitut.	Analyse des besoins pour développer une éventuelle politique rendant les documents accessibles en média substitut.	Division-conseil communications
Difficulté d'accès à l'information via le site Internet de la Ville pour les personnes handicapées.	Dans le cadre de la refonte du site Internet, analyser le montage de ce dernier afin de le rendre davantage conforme aux normes d'accessibilité universelle.	Division-conseil communications
Incompréhension de certains citoyens face à l'interdiction de virage à droite en présence de feux sonores.	Sensibiliser la population à l'importance de respecter l'interdiction des virages à droite en présence de feux sonores.	Division-conseil communications

## LA SÉCURITÉ ET LES MESURES D'URGENCE

### Objectif général

- Améliorer la sécurité des personnes handicapées qui, en raison de leurs incapacités, peuvent dans certains cas devenir particulièrement vulnérables en situation d'urgence.

Obstacles identifiés	Mesures envisagées	Services municipaux
Difficulté d'obtenir les coordonnées des personnes handicapées pour les évacuations en cas d'urgence.	Intégrer les coordonnées des personnes handicapées aux banques de données qui seront incluses dans le nouveau logiciel des mesures d'urgence.	Développement économique en collaboration avec Sécurité Incendie, Police et Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu –Rouville
Méconnaissance de la clientèle autiste de la part des policiers.	Formation de base aux policiers pour une meilleure connaissance de la clientèle autiste.	Police



## 6. Publication et diffusion

Le plan d'action sera rendu public annuellement via le site Internet de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, au : [www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca](http://www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca). Cette démarche s'inscrit dans une perspective de développement durable en invitant les citoyens à consulter ce document en ligne, limitant ainsi l'impression de papier.

Il sera en hyperlien avec le site de l'Office des personnes handicapées du Québec, au : [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca).

Le document sera également envoyé par courriel à tous les membres de la Table de concertation des associations de personnes handicapées du Haut-Richelieu. Une version imprimée du plan d'action sera disponible à l'hôtel de ville de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Pour de plus amples renseignements, les personnes peuvent communiquer avec la coordonnatrice des services aux personnes handicapées, madame Marie Côté, par téléphone au 450 357-2166 ou par courriel : [ma.cote@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca](mailto:ma.cote@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca).



# Bibliographie

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC. Estimations régionales du nombre de personnes avec une incapacité dans la région socio-sanitaire de la Montérégie en 2007, Drummondville, Service de l'évaluation de l'intégration sociale et de la recherche, Office des personnes handicapées du Québec, janvier 2007.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC. Guide à l'intention des ministères, des organismes publics et des municipalités en vue de la production de leur plan d'action à l'égard des personnes handicapées, Drummondville, Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'intervention nationale, Office des personnes handicapées du Québec, juin 2005.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC. Les approches adaptatives et inclusives visant l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées : précisions de l'Office des personnes handicapées du Québec sur le concept d'intégration sociale et les approches inclusives, Drummondville, Office des personnes handicapées du Québec, mars 2006.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC. Proposition de politique pour accroître la participation sociale des personnes handicapées «À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité», décembre 2007.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC. Suggestions d'actions en lien avec l'élaboration d'un premier plan d'action par les municipalités, Drummondville, Direction de l'évaluation, de la recherche et de l'intervention nationale, Office des personnes handicapées du Québec, 8 septembre 2005.

QUÉBEC, À part entière : pour un véritable exercice de droit à l'égalité, Politique gouvernementale pour accroître la participation sociale des personnes handicapées, juin 2009.

QUÉBEC. Projet de loi n° 56 (2004, chapitre 31) : Loi modifiant la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et d'autres dispositions législatives, sanctionnée le 17 décembre 2004, Éditeur officiel du Québec, 2004.

VILLE DE GATINEAU. Rapport d'étape préparatoire à l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite à Gatineau, novembre 2005.

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU. Guide de planification stratégique / Saint-Jean-sur-Richelieu / Vision 2020 / Document de travail / Septembre 2008.

VILLE DE TERREBONNE. Plan d'action municipal à l'égard des personnes handicapées, 2006.

VILLE DE VICTORIEVILLE. Politique d'accessibilité universelle : À Victoriaville, l'accessibilité ça me concerne, 1999.

# Annexe 1

## Liste des membres de la Table de concertation des associations de personnes handicapées de la région du Haut-Richelieu 2010-2011

Nom de l'organisme	Mission	Type de déficience
<p><b>Association de la paralysie cérébrale du Québec inc.</b> 870, Curé Saint-Georges, bureau 1.01 Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J2X 2Z8 Tél. 450 357-2740 1 800 849-2740</p>	<p>L'amélioration de la qualité de vie et l'intégration sociale des personnes vivant avec une paralysie cérébrale ou toutes autres déficiences, dans toutes les sphères de l'activité humaine.</p>	<p>Intellectuelle, motrice, physique</p>
<p><b>Association de parents en déficience intellectuelle et physique (APDIP)</b> 375, avenue Bessette Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J3B 6Z4 Tél. 450 347-2324 Télééc. 450 347-4417 <a href="mailto:apdip@videotron.ca">apdip@videotron.ca</a></p>	<p>Accueillir, soutenir, encourager, promouvoir et défendre les intérêts des personnes handicapées et de leur famille.</p>	<p>Intellectuelle, physique et/ou troubles envahissants du développement (TED)</p>
<p><b>Association des traumatisés crâniocérébraux de la Montérégie (ATCC Montérégie)</b> 545, boul. Wilfrid-Laurier, suite 309 Beloeil (Qc) J3H 4 X7 Tél. 1 877 661-2822 <a href="mailto:atcc@atccmonteregie.qc.ca">atcc@atccmonteregie.qc.ca</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service psychosocial et communautaire à la personne et aux proches.</li> <li>- Rapprochement de la confiance et de l'estime de soi.</li> <li>- Réintégration sociale.</li> <li>- Sensibilisation.</li> <li>- Soutien et accompagnement à la personne et aux proches.</li> </ul>	<p>Physique, motrice, sensorielle, neurologique et d'ordre social</p>
<p><b>Association La Roseraie Bleue Rayon d'Espoir inc. (ARBRE)</b> 125, 5<sup>e</sup> Avenue Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J2X 1T2 Tél. 450 347-7472 <a href="mailto:laroseraiebleue@videotron.ca">laroseraiebleue@videotron.ca</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser, planifier, diriger et favoriser toutes activités visant le développement des adultes handicapés ainsi que la promotion des intérêts de ceux-ci auprès des parents et amis.</li> <li>- Supporter et venir en aide aux parents, parents-substituts de personnes vivant avec un handicap en favorisant l'intégration sociale et la normalisation de celles-ci en respectant leur potentiel.</li> </ul>	<p>Intellectuelle, physique, psychique, sensorielle, d'ordre social</p>
<p><b>Association montréalaise de la surdité</b> 125, rue Jacques-Cartier Nord, bureau 111 Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J3B 8C9 Tél. 450 346-6029 <a href="mailto:amsinc2@hotmail.com">amsinc2@hotmail.com</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporter assistance et support aux personnes ayant une surdité, à leur famille et à leurs proches.</li> <li>- Offrir des services et activités favorisant l'autonomie et le développement moral, culturel, physique et social des personnes ayant une surdité.</li> <li>- Informer, regrouper, sensibiliser, défendre et promouvoir les droits et intérêts des personnes ayant une surdité.</li> </ul>	<p>Auditive</p>

Nom de l'organisme	Mission	Type de déficience
<p><b>Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu</b>  <b>Service d'adaptation scolaire</b>            30, boul. du Séminaire Nord            C.P. 1018            Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J3B 7B1            Tél. 450 347-5301</p>	<p>Accueillir et favoriser l'intégration des étudiants du Cégep ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble de santé mentale. Ce soutien s'effectue de différentes façons : information sur les services, référence aux ressources externes et internes, mise en place des adaptations requises et adaptation du cheminement scolaire, information et sensibilisation auprès du personnel, accompagnement pour remplir certaines demandes (aide financière, allocations pour besoins particuliers, etc.).</p>	<p>Auditive, neurologique, organique, physique, trouble d'apprentissage, trouble de santé mentale et visuelle</p>
<p><b>Centre montérégien de réadaptation (CMR)</b>            383, boul. du Séminaire Nord, suite 130            Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J3B 8C5            Tél. 450 545-1224 poste 302</p>	<p>Offrir des services d'adaptation ou de réadaptation et d'intégration sociale dans le but de développer les capacités de la personne, la compensation des incapacités et la réduction des situations de handicap dans une approche globale, biopsychosociale, en intégrant la personne et sa famille dans le processus de décision.</p>	<p>Auditive, intellectuelle, motrice, physique, visuelle</p>
<p><b>CSSS Haut-Richelieu-Rouville</b>            978, boul. du Séminaire Nord            Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J3A 1E5            Tél. 450 358-2572</p>	<p>Offrir des services de première ligne à la population du territoire, c'est-à-dire des services de santé et des services sociaux courants, de nature préventive ou curative, de réadaptation ou de réinsertion.</p>	<p>Auditive, intellectuelle, motrice, physique, visuelle</p>
<p><b>Groupeement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal (GAPHRSM)</b>            1400, rue Édouard, local 113            Saint-Hubert (Qc) J4T 3T2            Tél. 450 923-1548</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Regrouper les associations formées de personnes handicapées et des parents.</li> <li>- Défendre et représenter les droits des personnes handicapées aux divers paliers gouvernementaux.</li> </ul>	<p>Auditive, intellectuelle, motrice, physique, visuelle</p>
<p><b>Handi-Logement</b>            19, rue Donais, app. 101            Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J2W 2J7            Tél. 450 359-5822            Téléc. 450 359-9618  <a href="http://www.handi-logement.org">www.handi-logement.org</a></p>	<p>Offrir des logements adaptés à un coût abordable aux personnes à faible revenu, vivant avec une déficience physique ou à des personnes en perte d'autonomie ou âgées.</p>	<p>Motrice, physique</p>
<p><b>Institut Nazareth et Louis-Braille</b>            1111, rue Saint-Charles Ouest            Longueuil (Qc) J4K 5G4            Tél. 450 463-1710            1 800 361-7063  <a href="mailto:info@inlb.qc.ca">info@inlb.qc.ca</a></p>	<p>Développer l'autonomie et favoriser l'intégration et la participation de la personne ayant une déficience visuelle, demeurant sur les territoires des régions de la Montérégie, Montréal et Laval, en rendant à toute personne et à toutes les étapes de la vie de la personne des services adaptés à ses besoins et aux conditions de son environnement.</p>	<p>Visuelle</p>

Nom de l'organisme	Mission	Type de déficience
<p><b>L'Envol du Haut-Richelieu</b>            920, boul. d'Iberville            Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J2X 4A7            Tél. 450 346-7087  <a href="mailto:france.laliberte@envolduhautrichelieu.com">france.laliberte@envolduhautrichelieu.com</a>  <a href="http://www.envolduhautrichelieu.com">www.envolduhautrichelieu.com</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer et opérer des ressources pour personnes handicapées ayant pour but de briser leur isolement, de développer leur autonomie tout en favorisant leur intégration sociale.</li> <li>- Offrir des services d'accompagnement et créer des milieux de vie communautaire visant la prise en main des individus de façon individuelle et collective.</li> <li>- Présenter à la personne handicapée les moyens d'assurer son soutien quotidien en ce qui concerne : le budget, les biens de consommation, l'utilisation des services publics ou tout autre besoin répondant à la vie quotidienne.</li> <li>- Suggérer aux personnes handicapées, aux familles naturelles ou aux tuteurs, une gamme d'outils leur permettant de franchir les obstacles et d'arriver à un répit incontournable pour leur bien-être.</li> <li>- Inciter la personne handicapée à jouer un rôle dans l'administration de l'organisme.</li> </ul>	Physique
<p><b>Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)</b>            Direction de l'intervention collective régionale de l'ouest            500, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 15 700            Montréal (Qc) H2Z 1W7            Tél. 514 873-3905</p> <p>Bureau régional            201, Place Charles-Lemoyne, bureau 605            Longueuil (Qc) J4K 2T5            Tél. 450 928-7651            1 888 928-7430  <a href="http://www.ophq.gouv.qc.ca">www.ophq.gouv.qc.ca</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonner les services dispensés aux personnes handicapées.</li> <li>- Promouvoir leurs droits et leurs intérêts.</li> <li>- Favoriser l'intégration scolaire, sociale et professionnelle.</li> <li>- Conseiller, soutenir et accompagner sur demande les personnes handicapées dans l'élaboration, la réalisation et la coordination de leur plan de services.</li> </ul>	Auditive, intellectuelle, motrice, physique, problème de santé mentale, troubles envahissants du développement (TED), visuelle
<p><b>Parrainage civique du Haut-Richelieu</b>            125, rue Jacques-Cartier Nord            Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J3B 8C9            Tél. 450 347-8091  <a href="mailto:parcivi@yahoo.fr">parcivi@yahoo.fr</a></p>	<p>Jumeler un citoyen bénévole avec une personne présentant une incapacité intellectuelle afin que, par l'entremise de cette approche personnelle, chaleureuse et égalitaire, les besoins tant pratiques qu'affectifs des personnes handicapées soient satisfaits.</p>	Intellectuelle
<p><b>Projet d'intégration Autismopolis</b>            2, Place du Marché, C.P. 272            Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J3B 6Z4            Tél. 450 895-1470  <a href="mailto:autismopolis@hotmail.com">autismopolis@hotmail.com</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les habiletés sociales de groupe pour les personnes autistes sans déficience intellectuelle, avec médium artistique.</li> <li>- Offrir une gamme d'activités et de services favorisant l'autonomie des personnes autistes et le développement des habiletés personnelles, sociales et économiques.</li> <li>- Développer des activités favorisant l'intégration sur le marché du travail pour les personnes autistes.</li> <li>- Développer des outils d'intervention adaptés aux besoins des personnes autistes.</li> </ul>	Autisme

Nom de l'organisme	Mission	Type de déficience
<p><b>Regroupement des aveugles et amblyopes de Montréal Métropolitain (RAAMM)</b>            5215, rue Berry, bureau 200            Montréal (Qc) H2J 2S4            Tél. 514 277-4401 poste 107  <a href="mailto:cmissiqbeto@raamm.org">cmissiqbeto@raamm.org</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défendre les droits et promouvoir les intérêts des personnes aveugles ou amblyopes de son territoire.</li> <li>- Favoriser l'intégration à part entière de toutes les personnes aveugles ou amblyopes de son territoire dans les différents domaines de l'activité humaine.</li> </ul>	Visuelle
<p><b>Regroupement des personnes handicapées de la région du Haut-Richelieu</b>            920, boul. d'Iberville            Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J2X 4A7            Tél. 450 347-6041  <a href="mailto:regroupements@bellnet.ca">regroupements@bellnet.ca</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir et défendre les droits des personnes handicapées.</li> <li>- Offrir des activités aux personnes membres.</li> <li>- Offrir un service de transport adapté.</li> <li>- Offrir des logements adaptés.</li> </ul>	Physique
<p><b>Service externe de main-d'oeuvre de la Montérégie (SEMO Montérégie)</b>            315, rue MacDonald, suite 227            Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J3B 8J3            Tél. 450 348-9414</p>	<p>Offrir des services d'intégration et de maintien en emploi, des programmes de formation adaptés à la limitation de la personne, des services d'orientation ainsi que des services aux entreprises qui embauchent les travailleurs et travailleuses handicapés.</p>	Auditive, intellectuelle, motrice, neurologique, physique, psychique, visuelle
<p><b>Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort (SRSOR)</b>            315, rue MacDonald, bureau 105            Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J3B 8J3            Tél. 450 348-6121 poste 2295</p>	<p>Offrir des services d'adaptation ou de réadaptation et d'intégration sociale à des personnes qui, en raison de leur déficience intellectuelle, requièrent de tels services de même que des services d'accompagnement et de support à l'entourage de ces personnes.</p>	Intellectuelle
<p><b>Société de développement d'employabilité de la Montérégie (SDEM)</b>            315, rue MacDonald, suite 227            Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J3B 8J3            Tél. 450 348-9086</p>	<p>Offrir des services d'intégration en emploi en milieu de stage afin de permettre aux personnes ayant des limitations en emploi de développer leur employabilité.</p>	Auditive, intellectuelle, motrice, neurologique, physique, psychique, visuelle
<p><b>Société Luçoise des personnes handicapées actives inc.</b>            Case postale 6091            Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J2W 2A1            Tél. 450 359-2000</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir et défendre les droits des personnes handicapées.</li> <li>- Développer l'autonomie de la personne.</li> <li>- Promouvoir l'intégration sociale des personnes handicapées.</li> </ul>	Intellectuelle, motrice, physique, visuelle
<p><b>Vie autonome Montérégie</b>            920, boul. d'Iberville            Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J2X 4A7            Tél. 450 347-6041  <a href="mailto:vamonteregje@bellnet.ca">vamonteregje@bellnet.ca</a></p>	<p>Promouvoir et favoriser la responsabilisation progressive des personnes handicapées, afin de leur permettre d'assumer le développement et la gestion de leurs ressources personnelles et communautaires.</p>	Physique, sensorielle, intellectuelle, psychologique
<p><b>Zone Loisir Montérégie</b>            3800, boul. Casavant Ouest            Saint-Hyacinthe (Qc) J2S 8E3            Tél. 450 771-0707  <a href="mailto:nwhitney@zlm.qc.ca">nwhitney@zlm.qc.ca</a></p>	<p>Promouvoir l'accès, l'intégration, la participation et la libre expression de la personne handicapée face au loisir.</p>	Auditive, intellectuelle, motrice, physique, problème de santé mentale, troubles envahissants du développement, visuelle

# Annexe 2

## Définitions supplémentaires<sup>7</sup>

### Types d'incapacité

- Audition : Difficulté à entendre ce qui se dit dans une conversation avec une autre personne, dans une conversation avec au moins trois personnes ou dans une conversation téléphonique.
- Vision : Difficulté à voir les caractères ordinaires d'un journal ou à voir clairement le visage d'une personne à une distance de 4 mètres.
- Parole : Difficulté à parler et/ou à se faire comprendre.
- Mobilité : Difficulté à marcher un demi-kilomètre ou à monter et à descendre un escalier d'environ 12 marches sans se reposer, à se déplacer d'une pièce à une autre, à transporter un objet de 5 kg (10 lbs) sur une distance de 10 mètres ou à se tenir debout pendant de longues périodes.
- Agilité : Difficulté à se pencher, à s'habiller ou à se déshabiller, à se mettre au lit ou à en sortir, à utiliser ses doigts pour saisir ou manier des objets, à tendre les bras dans n'importe quelle direction ou à couper sa nourriture.
- Douleur : Limitations sur le plan de la quantité ou du genre d'activités qu'on peut effectuer en raison d'une douleur de longue durée qui est constante ou qui revient de temps à autre.
- Apprentissage : Difficulté à apprendre en raison d'un état comme des problèmes d'attention (l'hyperactivité ou la dyslexie), que cet état ait été ou non diagnostiqué par un enseignant, un médecin ou un autre professionnel de la santé.
- Mémoire : Limitations sur le plan de la quantité ou du genre d'activités qu'on peut effectuer en raison de périodes fréquentes de confusion ou d'une difficulté à se souvenir de certaines choses. Ces difficultés peuvent être associées à la maladie d'Alzheimer, à des lésions cérébrales ou à d'autres états semblables.
- Déficience intellectuelle : Limitations cognitives attribuables à une déficience intellectuelle ou à un trouble du développement, comme le syndrome de Down, l'autisme ou une déficience intellectuelle causée par un manque d'oxygène à la naissance.
- Psychologique : Limitations sur le plan de la quantité ou du genre d'activités qu'on peut effectuer en raison d'un état émotif, psychologique ou psychiatrique, comme des phobies, la dépression, la schizophrénie ou des problèmes de consommation d'alcool ou de drogue.

### Gravité de l'incapacité

- Légère : Personnes dépendantes (totalement ou partiellement) des autres pour les travaux ménagers lourds ou pour faire les courses, ou partiellement dépendantes pour les tâches ménagères quotidiennes ou la préparation des repas.
- Modérée : Personnes dépendantes des autres pour les sorties (courts trajets), pour l'exécution des tâches ménagères quotidiennes ou pour la préparation des repas.
- Grave : Personnes dépendantes des autres pour les soins corporels (logement, nourriture, habillement, etc.) ou pour se déplacer dans la maison.

<sup>7</sup> Tiré de l'incapacité et les limitations d'activités au Québec. Un portrait à partir des données de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2001 (ELPA) de l'Institut de la statistique du Québec, mai 2006.